

Etudes pour la restitution de l'abbaye de Grandmont du XII^e

selon le rapport établi le 12 Août 1732 par Georges NAURISSART ingénieur ordinaire du Roy
mandaté pour établir un état des lieux.

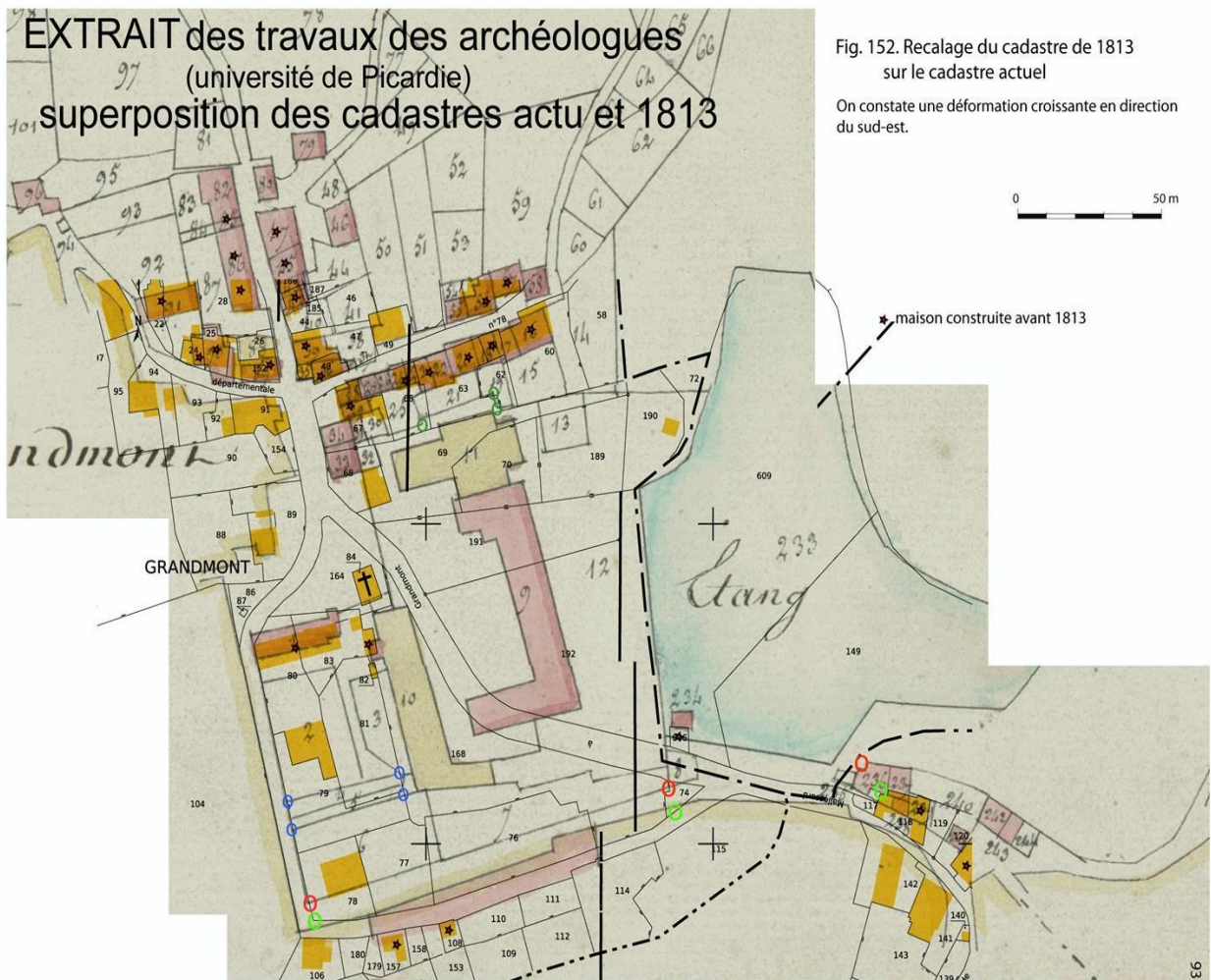
exposé du 30 août 2014

par Philippe CAMPAGNE et Claude-Henri JURION architectes

*N.B : les différents dessins présentés au cours de cet exposé sont présentés au stade des esquisses de travail
Ce document comporte des ajouts postérieurs à la date de l'exposé*

I) IMPLANTATION

Lors de la réunion annuelle de la SASSAG de 2013, nous avons exposé notre perplexité devant les différences entre le cadastre actuel et celui de 1813 .



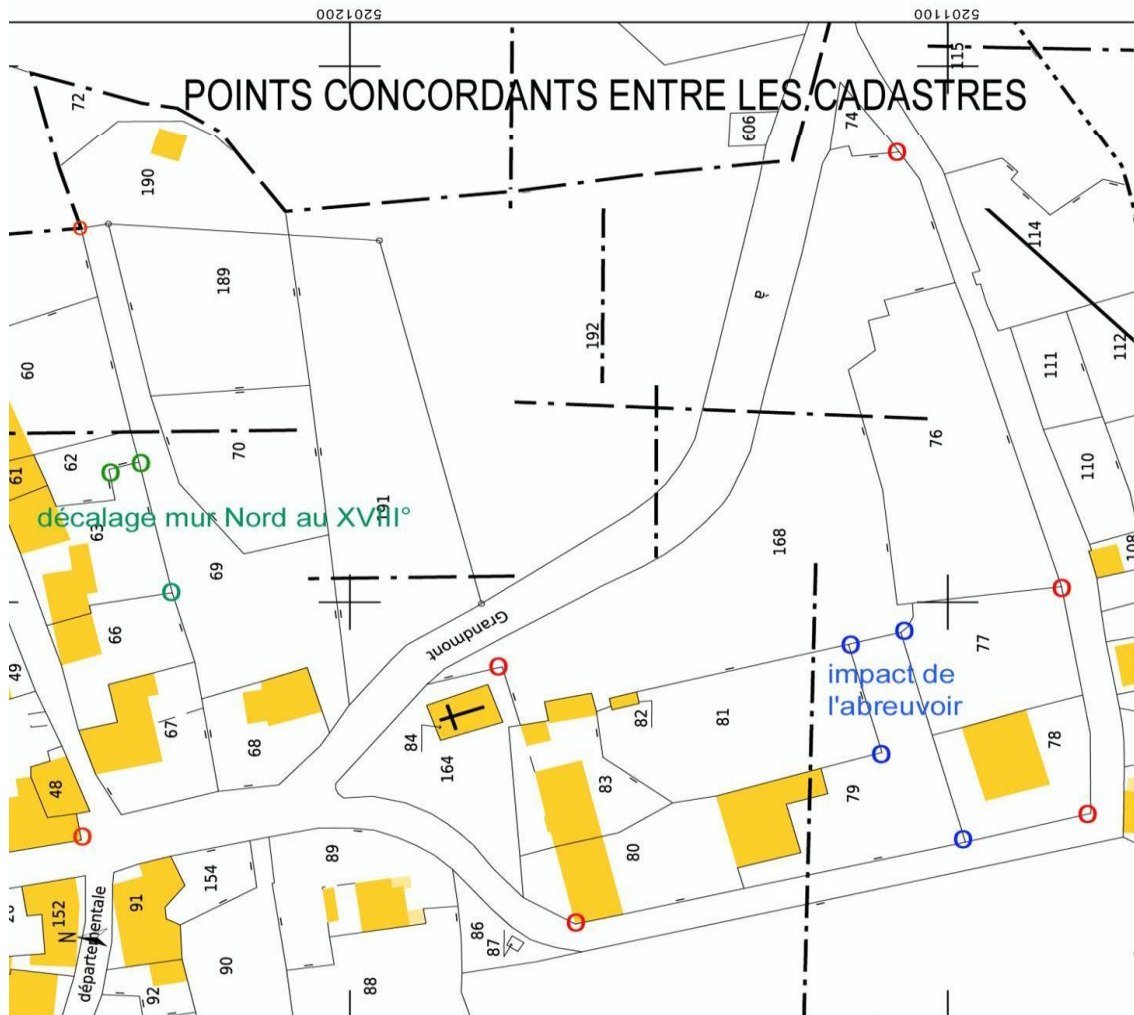
voir sur ce document le glissement à opérer entre les marques **rouges** (1813) vers les marques **vertes** (cadastre actuel) correspondant à la déformation du plan 1813

On observait :

D'une part, des points concordants qui donnent foi au plan 1813 malgré une contraction des dimensions selon un axe nord-ouest / sud-est.

Ainsi, sont en concordance :

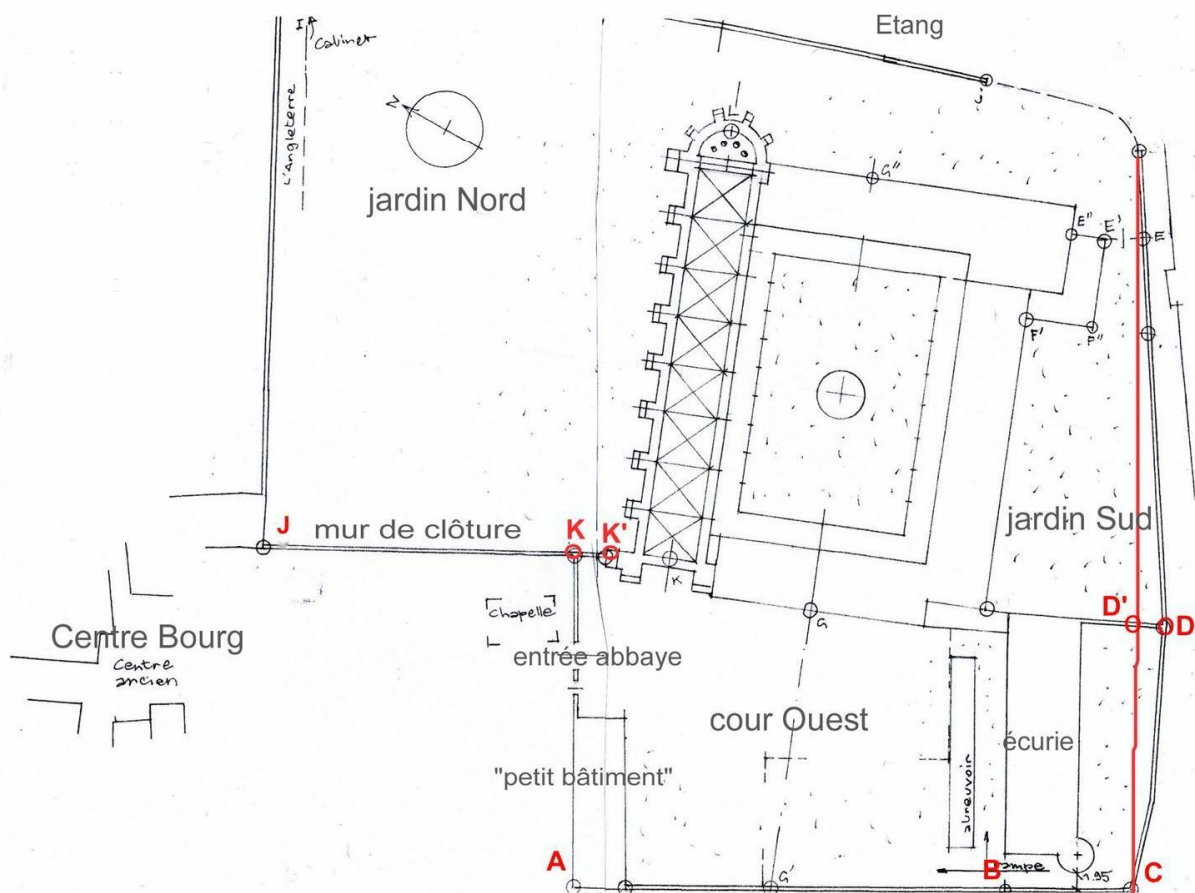
- la position des constructions du village ancien et de la plupart des murs d'enceinte de l'abbaye du XII^e
- les particularités du parcellaire :
(Parcelle 63 présentant un décrochement correspondant à la position de l'église du XVIII^e)
(Parcelle 79 conservant la trace de l'abreuvoir décrit par Naurissart)



Points concordants avec le cadastre actuel et celui de 1813 :

- marques **bleues** : emplacement d'un abreuvoir appartenant à l'abbaye du XII^e et existant encore en 1813
- marques **vertes** : décrochement du mur d'enceinte Nord réalisé pour dégager un espace pour construire l'église du XVIII^e

On observait aussi que la position et la forme du mur d'enceinte Sud sont différentes.
Le mur actuel suit un tracé courbe tandis que le cadastre 1813 le montre rectiligne (trait rouge)



Le plan ci-dessus est établi en respectant les dimensions cumulées relevées par Naurissart et sur les murs d'enceinte dans leur configuration actuelle.

1) La longueur J-D selon le cadastre actuel mesure 146,50 mètres
La longueur J-D' selon le cadastre 1813 mesure 140 mètres environ
conforme au cumul des cotes de Naurissart qui donne, contrefort compris : 140,18 mètres !
soit D-D' = 6,50 m que l'on retrouve à peu près entre K et K'.

2) Suivant la chronologie, on peut penser que le mur Sud aurait pu être reconstruit en courbe en avant de sa position figurant sur le cadastre dessiné en 1813.

3) Sur la vue satellite ci-contre on aperçoit le long du mur Sud (à gauche de l'image), dans la surface qui correspond à l'emplacement du jardin Sud, une différence de végétation précisément à droite et à gauche du mur tel qu'il est dessiné sur le cadastre 1813 (flèches blanches).

Cette particularité pourrait résulter d'une nature de sol différente entre remblai et terrain naturel.

Elle pourrait aussi être le résultat d'une tonte en cours !



Pour ces raisons il pouvait être intéressant d'explorer cette hypothèse.

Cette version 6 n'est pas sans poser de questions :

1) Au début de son rapport Naurissart écrit : « les bâtiments de l'Abbaye forment un carré d'environ 35 toises de chaque côté » soit 68,25 m. Or le cumul des cotes de détail de ce même rapport donne un rectangle de 60,95 x 69,90 et non un carré. (Il y a contradiction dans son relevé ; lequel croire ?)

2) Il est possible que le mur Sud ait été reconstruit en avant de sa position d'origine après 1813, mais peu vraisemblable sauf si le premier était en mauvais état. Le mur actuel est très mal construit et hétéroclite. On ne remplace pas un cheval borgne par un aveugle !

3) Les vestiges intra-muros ne correspondent pas aux façades extérieures des ailes Sud et Ouest du XII° (ni à celles du XVIII°, si l'on se fie au cadastre 1813) alors qu'ils sont construits en pierres de taille bien appareillées... alors à quoi correspondent t-ils ?

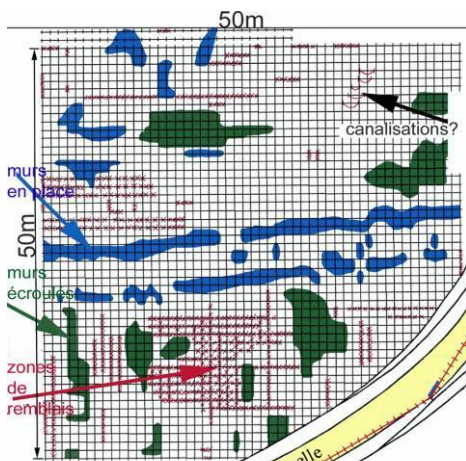
Ce que nous ont appris les archéologues :

1) Le sondage archéologique du terrain a permis de découvrir un massif soigneusement maçonné qui se trouve exactement dans une des 2 lignes rectilignes de traces d'échos radar qui elles-mêmes coïncident avec le tracé de l'aile Est de l'abbaye du XVIII°

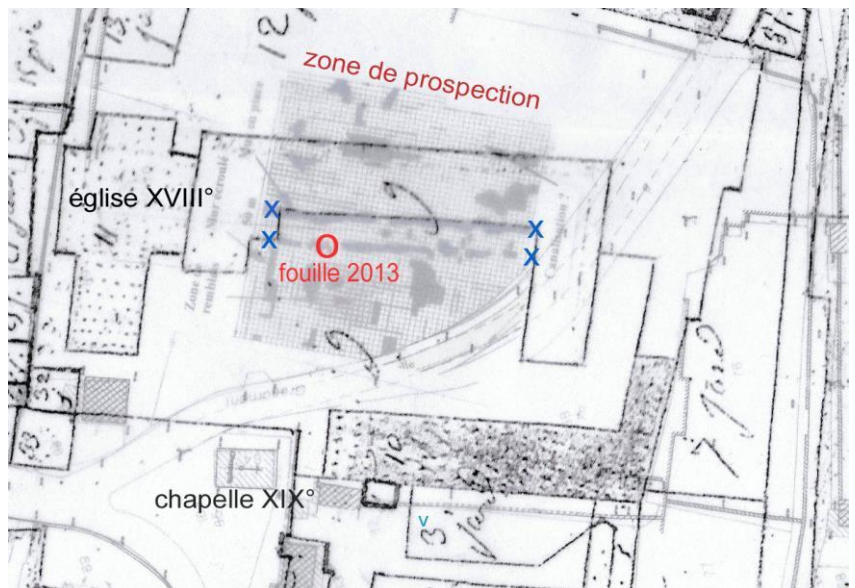


Fouilles 2013 : (sondage n°2)

Mise à jour d'un massif maçonné correspondant à une partie des fondations de l'abbaye du XVIII°



prospection radar 2003



Ici, le plan du cadastre 1813 est superposé au relevé du géomètre.

1) Les croix bleues désignent les extrémités des traces d'échos radar en lignes parallèles. Elles appartiennent manifestement aux fondations de l'abbaye du XVIII°. Le cercle rouge situe le sondage 2013.

2) A la faveur d'une visite en juillet 2013, rendue possible depuis les parcelles privées 81, 82, 83 grâce à l'architecte Pierre GILLON, accompagnant les archéologues, nous avons pu découvrir les vestiges intra-muros que nous ne connaissions pas. Nous avons vu ce qui, selon lui, pourrait être la partie basse du pignon de l'église ainsi que des murs de la façade Ouest qui lui est accolée comme le décrit Naurissart.

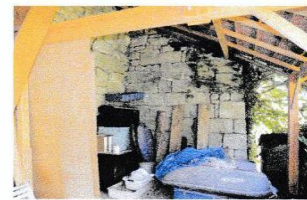
Vestiges pouvant être considérés comme étant le pignon Ouest de l'église (l'espace entre contreforts a été couvert pour former un abri)



contrefort gauche



pignon



contrefort droit

Ce mur, auquel sont rattachés de part et d'autre deux massifs en pierre pourraient être les bases de contreforts encadrant le pignon. Celui-ci, qui mesure exactement la largeur de la nef, ne comporte pas de trace de portail dans son axe. Or, toutes les églises grandmontaines ont une entrée latérale, sur le mur gouttereau, pour les « séculiers ». Ici, les murs gouttereaux ont disparu (du moins hors sol)

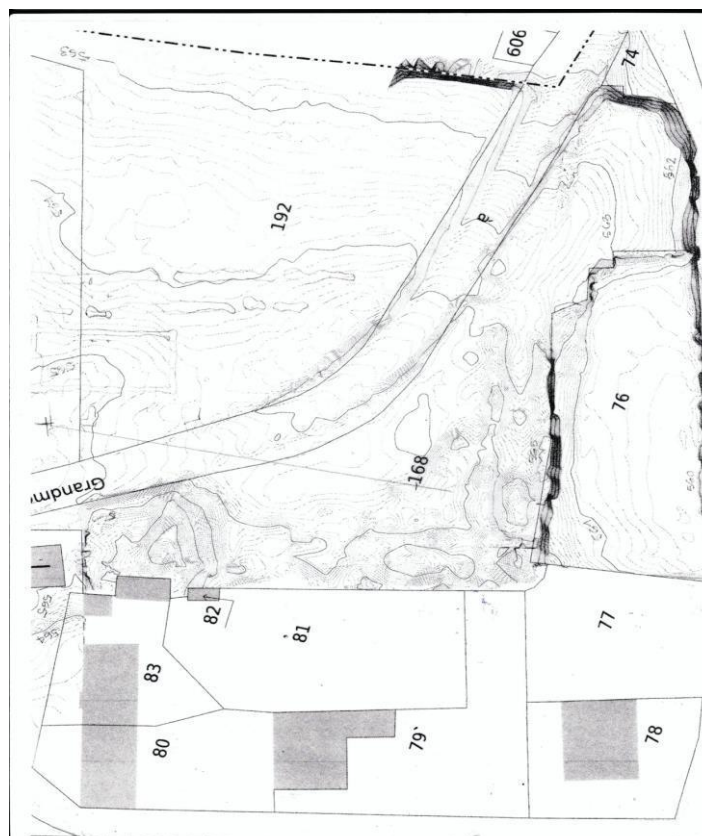
Ces informations nouvelles nous conduisent vers une nouvelle version : la 7°

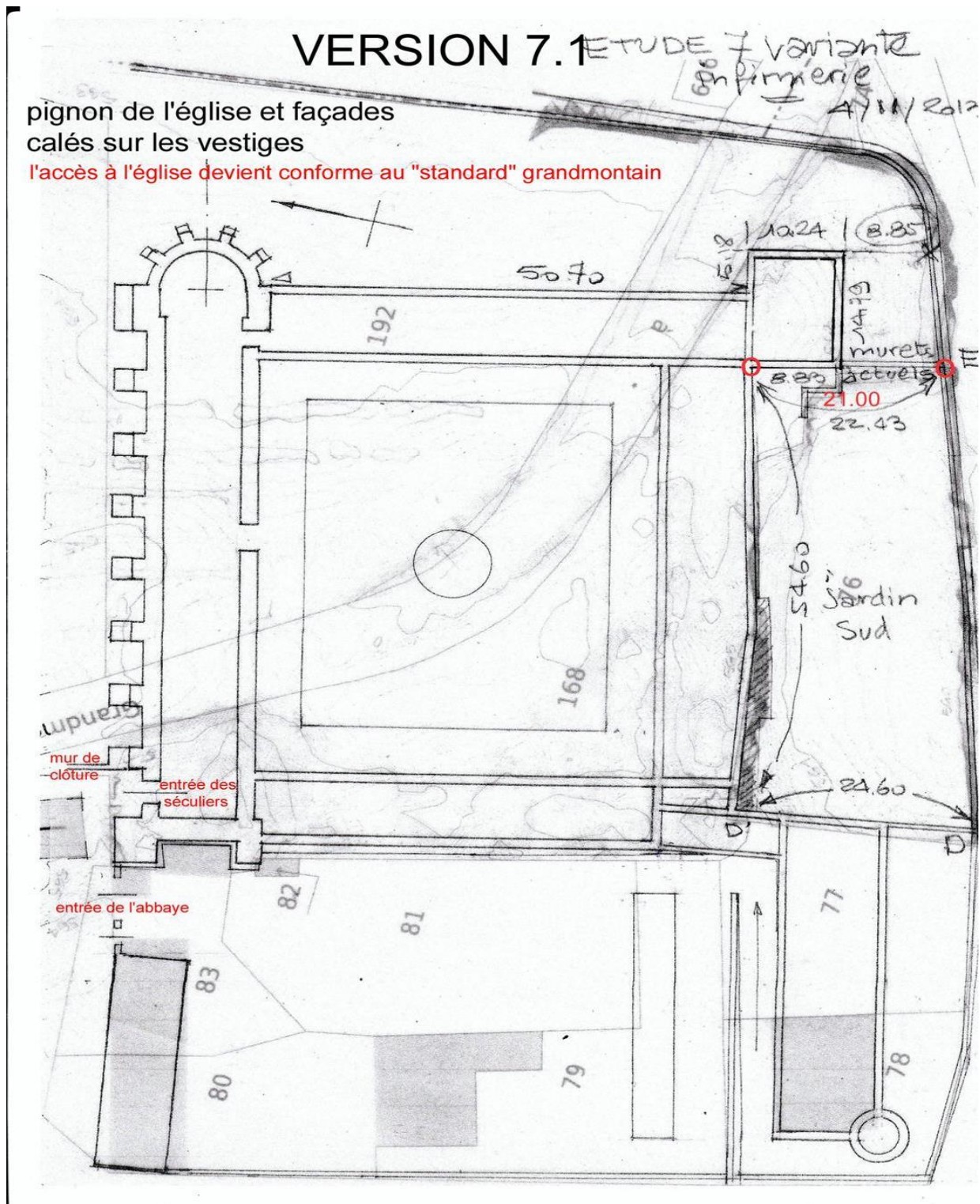
Partant du principe que les vestiges intra-muros Ouest, comprenant la base du pignon de l'église, appartiennent bien à l'abbaye du XII^e, nous pensons que cette disposition vaut aussi pour les vestiges intra-muros Sud qui ainsi, reçoivent la façade extérieure de l'aille Sud.

Le cloître se dilate dans sa largeur.

Il faut alors admettre des erreurs dans les mesures du rapport de Naurissart selon l'axe Nord-Sud.

Nous utiliserons le relevé 3D établi par les archéologues :





Nous restons conformes aux mesures de Naurissart sauf la largeur Nord-Sud du cloître, celle de l'aille Sud et nous relevons une petite différence dans la mesure du côté Est du jardin Sud. La mesure de la façade Est de Naurissart reste bonne !

En revanche, cette dilatation du cloître permet à l'ensemble des constructions de se rapprocher du « carré d'environ 35 toises (68,25m) » donné par Naurissart dès le début de son rapport !

Il est intéressant de noter qu'il est désormais possible de situer l'entrée de l'église pour les « séculiers » sur le mur gouttereau Nord, en dehors de la clôture délimitant le jardin Nord, c'est-à-dire depuis l'espace public.

Poursuivant nos recherches nous avons pensé que certaines traces d'échos radar pouvaient concerner l'abside de l'église du XII^e : même largeur que l'église et traces perpendiculaires à la courbe du chevet pouvant correspondre aux contreforts.
 En outre il nous a semblé que le pignon (selon le cadastre actuel) présentait un léger biais pouvant conduire à un axe de la nef légèrement incliné.
 En ce cas le cloître aurait pu ne pas être rigoureusement orthogonal.

VERSION 7.2

traces échos radar pouvant appartenir à l'église du XII^e ?

